

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**

- 1.1 Identificateur de produit** : Pronto Brilliance & Soin Classique
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
**Utilisation de la substance/du mélange** :  
**Utilisations déconseillées** : Non identifié
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson GmbH  
Postfach 612  
Bernstr. 55  
8952 Schlieren
- Téléphone** : +41800204545
- Adresse e-mail** : info@scjohnson.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence** : CH Tox Center  
Tel.: 145 (24h Service)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008 avec la table de corrélation pour 67/548/CEE ou 1999/45/CE (Annexe VII de CLP)

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans une catégorie de danger suivant le règlement (CE) 1272/2008.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

(H229) Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Conseils de prudence**

(P102) Tenir hors de portée des enfants.

(P410 + P412) Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

(P210) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

(P264) Se laver les mains soigneusement après manipulation.

(P251) Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

(P260) Ne pas respirer les aérosols.

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

**Etiquetage supplémentaire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Comme avec tout produit d'entretien, évitez tout contact prolongé du produit avec la peau.  
Contient 12% en masse de composants inflammables.

- Réglementations pour les détergents** : **Contient**  
< 5% agents de surface non ioniques, > = 5% et < 15% Hydrocarbures aliphatiques, parfum , Limonene, 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol
- 2.3 Autres dangers** : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.  
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS/EC No	Reg. No	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pour cent en poids
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9/927-241-2	-	Danger par aspiration Catégorie 1 H304 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 H336 Liquides inflammables Catégorie 3 H226 Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3 H412	>= 10.00 - < 20.00
méthanol	67-56-1/200-659-6	-	Liquides inflammables Catégorie 2 H225 Toxicité aiguë Catégorie 3 H301 Toxicité aiguë	>= 0.10 - < 0.50

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

			Catégorie 3 H311 Toxicité aiguë Catégorie 3 H331 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1 H370	
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	52-51-7/200-143-0	-	Toxicité aiguë Catégorie 4 H302 Toxicité aiguë Catégorie 4 H312 Irritation cutanée Catégorie 2 H315 Lésions oculaires graves Catégorie 1 H318 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 H335 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2 H411	>= 0.00 - < 0.10

**Informations supplémentaires**

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**4. PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

- Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.  
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Yeux : Peut irriter les yeux.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
- Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas d'inhalation intentionnelle.  
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi  
Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.
- Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Inapproprié : Non identifié

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Conseils aux pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

**5.3 Information supplémentaire** : Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Enlever toute source d'ignition.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Si l'aérosol est endommagé:  
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.  
Endiguer les renversements considérables.  
Utiliser du matériel anti-étincelant seulement.
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.  
Ne pas percer.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** : Ne pas congeler.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
Valeurs Limites d'Exposition professionnelle

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	300 mg/m3	50 ppm		CH_TWAS
		600 mg/m3	100 ppm		CH_STEL
méthanol	67-56-1	260 mg/m3	200 ppm		CH_TWAS
		1,040 mg/m3	800 ppm		CH_STEL

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
- Protection des yeux/du visage : Pas d'exigence particulière
- Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière
- Autres informations : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement : Voir section 6.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Aspect : aérosol
- Couleur : blanc cassé
- Odeur : de fleur
- Seuil olfactif : Test non applicable pour ce type de produit.
- pH : Test non applicable pour ce type de produit.
- Point de fusion/point de congélation : 0 °C
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Test non applicable pour ce type de produit.
- Point d'éclair : < 4 °C

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

Méthode: (TCC)

Taux d'évaporation	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	N'entretient pas la combustion.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Pression de vapeur	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité de vapeur	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Densité relative	:	0.96 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité(s)	:	négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Température d'auto-inflammabilité	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Température de décomposition	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Viscosité, dynamique	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Viscosité, cinématique	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Propriétés explosives	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Test non applicable pour ce type de produit.
Autres informations	:	Non identifié :

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>10.1 Réactivité</b>	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	:	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	:	Aucun(e) à notre connaissance.

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

**10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë par voie orale**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	UE CLP DL50 Calculé(e)		> 2,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**  
donnée non disponible

**Toxicité aiguë par voie cutanée**  
donnée non disponible

**Toxicité aiguë par voie orale**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	UE CLP DL50	rat	> 5,000 mg/kg
méthanol	DL50	rat	5,628 mg/kg
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	UE CLP DL50	rat	5,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	EU CLP LC50 (vapeur)	rat	> 7,630 mg/m3	4 h
méthanol	CL50	rat	83.2 mg/l	4 h
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	CL50	rat	> 5 g/m3	6 h

**Toxicité aiguë par voie cutanée**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	UE CLP DL50	lapin	> 2,000 mg/kg
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	UE CLP DL50	lapin	> 10,000 mg/kg



**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Produit :** Le produit lui-même n'a pas été testé.

**12.1 Toxicité**

Composants	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Facteur M	Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Facteur M
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Aucune classification proposée		Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
méthanol	Aucune classification proposée		Aucune classification proposée	
2-bromo-2-nitropropane-	Très toxique pour les	10	Toxique pour les	

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
300000000000000006809.002

1,3-diol	organismes aquatiques.		organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
----------	------------------------	--	---	--

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	89 %	28 d	Facilement biodégradable.
méthanol	95 %	20 d	Facilement biodégradable.
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	70 - 80 %	28 d	Facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	donnée non disponible	donnée non disponible
méthanol	< 10	-0.77
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	0.9	0.22

**12.4 Mobilité**

Composant	Point final	Valeur
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	log Koc	> 1.783 - < 2.36
méthanol	Koc	1
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	log Koc	0.699

**12.5 Évaluation PBT et vPvB**

Composant	Résultats
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
méthanol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

**12.6 Autres effets néfastes** : Aucun(e) à notre connaissance.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.  
Veuillez recycler l'emballage vide.
- Emballages : Ne pas réutiliser des récipients vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
14.1 Numéro ONU	1950	1950	1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIAN, 2.2	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIAN, 2.2	UN 1950 AEROSOLS - ASPHYXIAN, 2.2
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2	2	2.2
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Information supplémentaire

**Pronto Brilliance & Soin Classique**

Version 1.0  
Date de révision 26.06.2014

Date d'impression 03.11.2015  
Spécification Numéro: 350000007748  
Formule ou numéro de version:  
30000000000000006809.002

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.